

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

OBJET :Subvention
exceptionnelle sortie
scolaire patrimoine
Groupe scolaire Claude
PRADAL

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

2-1 OCT 2024
Transmis le**DELIBERATION N°2024-88****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 18 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,

Excusés : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie,

Procurations : MM SEVENIER-ALIVON Annick à Sylvie DUBOIS, TAULEMESSE Karine à Martine HEMMACHE, AULNER Roselyne à Patrick ROTGER, COSSE Marie-Jeanne à Didier MEHL,

Absents non excusés : MM. HEU Marie, BILANCETTI Yann,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque année scolaire, les enseignants du groupe scolaire Claude Pradal organisent des sorties dans le cadre d'un projet en Histoire « Patrimoine Ardéchois ».

Mme la Maire expose au conseil municipal que, pour l'année scolaire 2024.2025, trois enseignantes souhaitent organiser une sortie pour des élèves de classes de CE2 à CM2 au château de Voguë.

La participation communale sollicitée est de 5€ X 73 élèves soit 365 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer une subvention de 365,00 euros (Trois cent soixante-cinq euros) à l'association coopérative scolaire de l'école élémentaire publique pour l'organisation d'une sortie scolaire au Château de Voguë.

DIT que cette dépense est inscrite au budget 2024.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 18 octobre 2024

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg